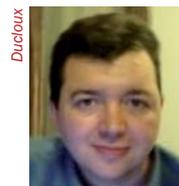


Restaurant Inter-Entreprises réalisé par Ducloux à Versailles-Satory (Yvelines)

Des débouchés à développer pour nos bois



Ducloux

Christophe ZELLEK

La construction bois pourrait utiliser davantage de bois locaux.

L'entreprise DUCLOUX est basée à Puiseaux (Loiret). Elle construit des charpentes et des bâtiments à ossature bois. Christophe ZELLEK, son responsable Développement Commercial, nous présente les bois qu'elle utilise... et ceux qu'elle pourrait utiliser.

Présentez-nous l'entreprise DUCLOUX

Elle a débuté il y a 180 ans en fabriquant des charpentes. Aujourd'hui elles représentent 20 % de son activité. Les 80 % restants sont dédiés à l'ossature bois, essentiellement pour l'Île-de-France, et progressent toujours. L'entreprise est rattachée au Groupe Vinci⁽¹⁾ depuis 2010.

Elle emploie 55 personnes et comprend un service commercial, un bureau d'études, un atelier de fabrication équipé de machines de taille à commandes numériques et des équipes de chantier. Le chiffre d'affaires est de 10 millions d'€HT/an.

Quels bois utilisez-vous ?

Des résineux essentiellement (Sapin, Épicéa, Douglas, Mélèze) :

- bois calibrés (dimensions, taux d'humidité, qualité) pour les besoins standards, provenant de pays Outre-Rhin (Allemagne, Autriche), scandinaves, voire baltes.

Malheureusement nous ne trouvons pas de produits similaires à prix compétitifs en France.

- sciages pour les grandes dimensions, provenant du Jura et des Vosges.

Ils sont certifiés pour la gestion durable des forêts (PEFC ou FSC) afin de répondre à la demande de nos clients, essentiellement les marchés publics.

Pourquoi ne pas utiliser les bois de nos régions ?

Pour 2 raisons :

- les essences : nous utilisons de gros volumes de résineux, or nos régions sont surtout feuillues,
- la qualité : nous cherchons des produits calibrés et secs, ces 2 critères sont prioritaires, devant la qualité intrinsèque. Mais actuellement les bois français n'y répondent pas. Les entreprises doivent s'équiper de séchoirs et

s'industrialiser davantage pour améliorer leur rendement.

L'entreprise DUCLOUX pourrait utiliser davantage de bois locaux (chêne...). Peu en structure car la matière première coûte cher, même avec des sections plus petites. Mais en bardage par exemple, on nous en a déjà demandé. Généralement c'est l'architecte ou son bureau d'études qui prescrit l'essence, rarement locale, et nous devons suivre.

Pour que les prescripteurs réclament nos chênes, châtaigniers, robiniers... il faut **les promouvoir**. C'est un des objectifs de l'interprofession Francilbois⁽²⁾, en commençant par préciser la ressource disponible et ses meilleurs usages.

Plus globalement c'est le bois français qu'il faudrait promouvoir ; étudier comment font les pays exportateurs de produits bois avec une ressource bien moindre qu'en France, se doter d'une réelle stratégie industrielle pour être plus compétitif, sans attendre d'aide.

Propos recueillis par Christine POMPOUGNAC Ingénieur au CRPF



Ducloux

Club Aviron réalisé par Ducloux à Corbeil-Essonnes (Essonnes)

(1) : secteur bois de VINCI Construction France, sous la marque arbonis®

(2) Francilbois : Association interprofessionnelle de la filière Forêt Bois d'Île-de-France.